

PREMIERES AFFECTATIONS DES INSPECTEURS DES IMPOTS DE LA PROMOTION 2006/2007

Possibilités d'affectations offertes à poste fixe

Spécialité Cadastre

<u>Filière cadastre</u>		
I - Services déconcentrés		
Directions	Résidences	Nombre de vacances
Aisne	Laon-ICCDF	1
Haute-Alpes	Gap-ICCDF	1
Corse du Sud	Ajaccio-ICCDF	1
Moselle	Forbach-ICCDF	1
Bas-Rhin	Selestat-ICCDF	1
Seine-Maritime	Rouen-CDIF	1
Essonne	Corbeil-Essonne-ICCDF	1
DSIP	Paris (ALD Cadastre)	1
II - Services centraux (vivier DG) filière "cadastre"		
services centraux : 2 emplois : — Essonne : 1 — Val d'Oise : 1		

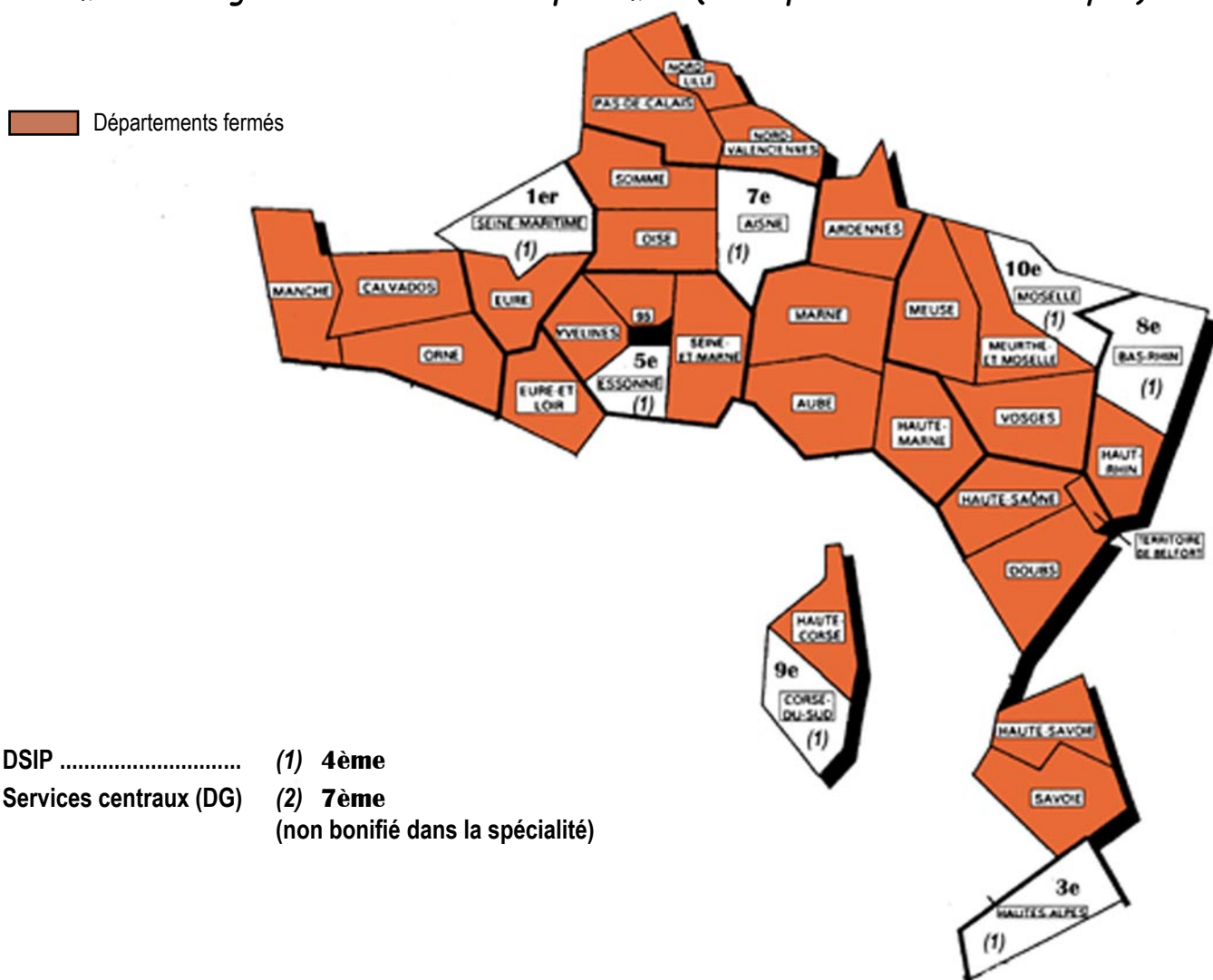
Spécialité Informatique

<u>PSE</u>	
CSI	
Résidences	Nbre de postes offerts
C44 - Nantes	7
C45 - Orléans	1
C51 - Reims	3
C77 - Nemours	3
C78 - Versailles	1
C80 - Amiens	1
C86 - Poitiers	5
TOTAL	21
Services centraux "analystes"	
B 32 : Services centraux : 26	

INSPECTEURS ÉLÈVES DE L'ENC

Rang de classement bonifié dans la spécialité Cadastre

Nombre de stagiaires entrés dans le département (entre parenthèses et en italiques)



DSIP (1) 4ème
 Services centraux (DG) (2) 7ème
 (non bonifié dans la spécialité)

Spécialité informaticien PSE

CSI	RÉSIDENCE	Nbre DE POSTES OFFERTS (rang de classement bonifié du dernier IE affecté dans la spécialité)
C 44	NANTES	7 (8ème)
C 45	ORLÉANS	1 (14ème)
C 51	REIMS	3 (19ème)
C 77	NEMOURS	3 (15ème)
C 78	VERSAILLES	1 (RE)
C 80	AMIENS	1 (RE)
C 86	POITIERS	5 (17ème)
total		21

Spécialité informaticien analyste



B 32 - Services centraux : 26
Paris - Noisiel

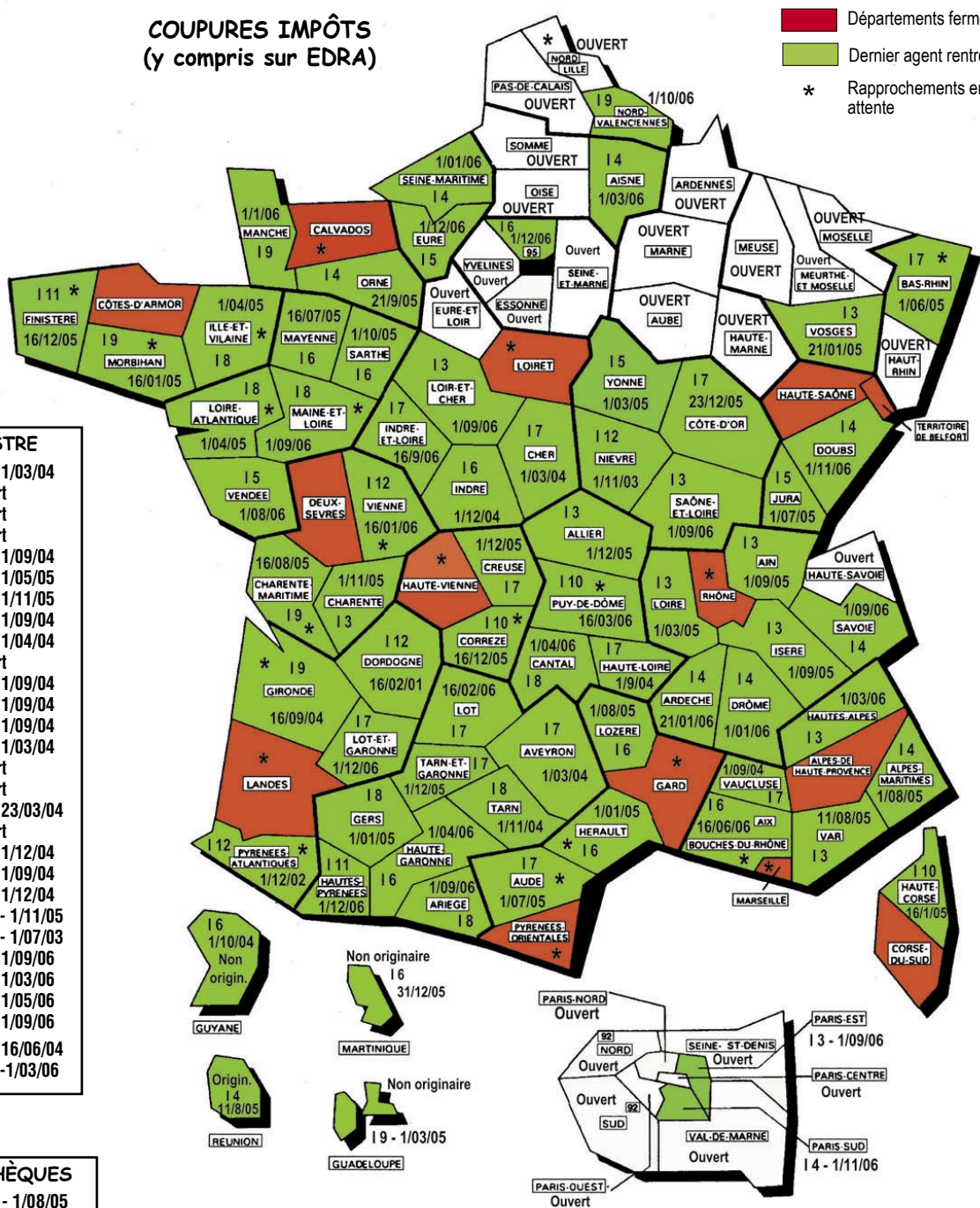
	Nbre DE POSTES OFFERTS (rang de classement non bonifié du dernier IE affecté dans la spécialité)
SI 3 PARIS	6 (21ème)
SI 3 NOISIEL	2 (17ème)
SI 2 PARIS	5 (26ème)
SI 5 NOISIEL	3 (19ème)
SI 6 NOISIEL	9 (24ème)
SI 4 NOISIEL	2 (9ème)

MOUVEMENT GÉNÉRAL DE MUTATION DES CADRES A 2007 - APRES CAP (Affectation au 01/09/2007)

(Hors postes à avis et à profil et domaine et hors rapprochements de conjoint)

COUPURES IMPÔTS (y compris sur EDRA)

 Départements fermés.
 Dernier agent rentré
* Rapprochements en attente



COUPURES CADASTRE

03	Allier	17e - 1/03/04
05	Hautes-Alpes	Ouvert
06	Alpes-Marit.	Ouvert
10	Aube	Ouvert
12	Aveyron	17e - 1/09/04
202	Haute-Corse	19e - 1/05/05
22	Côtes d'Armor	19e - 1/11/05
31	Hte Garonne	17e - 1/09/04
34	Hérault	17e - 1/04/04
37	Indre-et-Loire	Ouvert
39	Jura	17e - 1/09/04
49	Maine-et-Loire	17e - 1/09/04
50	Manche	17e - 1/09/04
51	Marne	17e - 1/03/04
54	M.-et-Moselle	Ouvert
55	Meuse	Ouvert
56	Morbihan	17e - 23/03/04
57	Moselle	Ouvert
592	Nord Valenc.	16e - 1/12/04
62	Pas-de-Calais	18e - 1/09/04
63	Puy-de-Dôme	18e - 1/12/04
64	Pyrénées-Atl.	111e - 1/11/05
71	Saône-et-Loire	111e - 1/07/03
83	Var	13e - 1/09/06
85	Vendée	18e - 1/03/06
86	Vienne	19e - 1/05/06
93	Sein-St-Denis	13e - 1/09/06
971	Guadeloupe	17e - 16/06/04
974	Réunion	111e - 1/03/06

COUPURES HYPOTHÈQUES

06	Alpes-Marit.	14e - 1/08/05
11	Aude	15e - 1/01/05
132	B. Rhône Mars	16e - 1/12/05
132	B. Rhône Aix	17e - 1/09/07
14	Calvados	17e - 1/09/04
17	Ch. Maritime	17e - 4/07/04
27	Eure	112e - 1/09/03
30	Gard	19e - 23/03/06
31	Hte-Garonne	111e - 16/10/03
33	Gironde	19e - 12/01/06
34	Hérault	14e - 1/11/05
45	Loiret	18e - 1/09/06
591	Nord-Lille	16e - 1/03/05
60	Oise	15e - 1/10/05
64	Pyrénées-Atl.	19e - 16/01/05
69	Rhône	17e - 12/12/05
88	Vosges	18e - 1/09/04
92N	H.Seine Nord	18e - 12/12/04
94	Val-de-Marne	16e - 23/09/04
95	Val-d'Oise	16e - 1/12/05

COUPURES CSI

CSI Marseille	SA 17e-1/03/04 13e-1/11/05 PSE
CSI Bordeaux	SA 18e - 1/10/04
CSI Nantes	SA 110e-1/06/04
CSI Orléans	PSE 110e - 1/06/05
CSI Angers	Fermé
CSI Reims	SA 17e - 1/09/04
CSI Nevers	Fermé
CSI Lille	SA 15e - 1/07/06
CSI Cl. Ferrand	SA 110e-16/12/06 PSE 15e-21/09/05
CSI Srasbourg	SA 13e - 1/09/06
CSI Lyon	Fermé
CSI Rouen	Ouv.PSE
CSI Amiens	Fermé
CSI Poitiers	SA 18e-1/09/04 PSE 15e-2/11/06
CSI Nemours	Ouvert PSE
CSI Versailles	PSE 13e - 1/09/06

COUPURES DIRCOFI

R 13	Sud-Est	14e - 21/02/06
R 31	Sud-Pyrénées	15e - 1/10/05
R 33	Sud-Ouest	17e - 16/07/06
R 35	Ouest	13e - 1/09/06
R 45	Centre	14e - 29/11/06 (Orléans)
R 54	Est	13e - 1/09/06 (Nancy)
R 59	Nord	13e - 1/09/06 (Rouen)
R 69	Rhones-Alpes	13e - 1/09/06

Qui fait ... quoi ?

Les directions à compétence nationale

LA DIRECTION DES VÉRIFICATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES (DVNI)

6 BIS, RUE COURTOIS À PANTIN (93) - Métro ligne 5 Station "Eglise de Pantin".

La DVNI est une direction de contrôle fiscal qui a une **compétence nationale** à l'égard :

- des entreprises indépendantes, ainsi que de l'ensemble des entreprises faisant partie d'un groupe national ou multinational, dès lors que leur chiffre d'affaires excède certaines limites,
- de certaines personnes physiques, dont elle assure l'examen contradictoire de situation fiscale personnelle (ESFP) (dirigeants et personnes subordonnées ou interposées).

Elle est en outre chargée de vérifier certains **secteurs spécialisés**.

Elle participe aux programmes de vérifications coordonnées organisés dans le cadre de l'**assistance administrative internationale**.

Elle comporte :

- **30 Brigades de Vérifications Générales (BVG)** qui effectuent des contrôles sur place et ont compétence, dans un secteur socioprofessionnel, sur l'ensemble du territoire national, deux d'entre elles ayant une mission d'assistance aux BVG "secteur financier" et "fiscalité internationale".
- **9 Brigades d'Assistance au Contrôle des Comptabilités Informatisées (BVCI)** composées de vérificateurs ayant la qualification d'analyste. Elles sont chargées d'assister les vérificateurs qui effectuent le contrôle de comptabilités tenues à l'aide de moyens informatiques :
 - 3 BVCI sont implantées dans la région Ile-de-France, les 6 autres sont à Lyon, Toulouse, Lille, Nantes, Marseille et Strasbourg.
- **Les services de direction (contentieux ...)** .

LA DIRECTION NATIONALE DES VÉRIFICATIONS DE SITUATIONS FISCALES (DNVSF)

*DIRECTION ; 34, RUE AMPÈRE - BRIGADES : 127, RUE DE SAUSSURE - PARIS 17ÈME
RER A "Ch. De Gaulle Etoile" - Bus 92 "Pereire" - Bus 31 "Jouffroy-Tocqueville"*

La DNVSF a une compétence nationale pour le contrôle des revenus des personnes physiques et morales.

Son champ d'action est défini par plusieurs critères :

- contribuables disposant de revenus très élevés ou d'un patrimoine important ;
- membres de professions non commerciales dont les recettes sont supérieures à certaines limites ;
- personnalités politiques, artistiques, contribuables se prétendant domiciliés à l'étranger et disposant en France de résidences ou dont la domiciliation en France est à établir, dirigeants des entreprises dont la vérification relève de la DVNI ;
- dossiers nécessitant des investigations excédant les compétences territoriales des services départementaux ou régionaux.

La DNVSF procède aux Examens contradictoires de la Situation Fiscale Personnelle (ESFP) présentant une importance ou une technicité particulière et, en tant que de besoin, à la vérification de comptabilité des entreprises et des exploitations qui sont dirigées par ces contribuables.

Elle est appelée en outre à participer aux études menées par le service central en matière de lutte contre la fraude et l'évasion fiscale notamment en ce qui concerne les méthodes de contrôle des revenus.

Elle regroupe **16 Brigades de Contrôle des Revenus (BC Rev.)**, dont certaines sont plus particulièrement chargées du contrôle international ou du secteur financier.

Elle dispose, en outre, d'une **brigade de programmation et d'appui tactique (BPAT)** qui procède à l'élaboration des programmes de contrôle fiscal. Elle assure également l'aide tactique ponctuelle aux vérificateurs.

Le **SCVM** (service de contrôle des valeurs mobilières), rattaché jusque là à la DNID est transféré à la DNVSF.

Qui fait ... quoi ?

Les directions à compétence nationale

LA DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES (DGE)

8, RUE COURTOIS PANTIN (93) - Métro ligne 5 Station "Eglise de Pantin".

La DGE est une direction compétente pour la gestion des dossiers des grandes entreprises, en ce qui concerne à la fois l'assiette, le contrôle et le recouvrement des principaux impôts et taxes dont elles sont redevables.

La DGE est localisée à Pantin (93) à proximité immédiate de la DVNI, de la DNEF.

Les emplois de catégorie A sont "à profil".

La DGE comporte :

- Un pôle "**fiscalité**" mis en place autour d'équipes de gestionnaires spécialisés chargées de :
 - l'information et l'accueil personnalisé des représentants des groupes ;
 - la surveillance et l'enrichissement du fichier général de la DGE, dont la tenue et la mise à jour sont assurées par une cellule spécifique, chargée notamment d'assurer l'interface entre les équipes des gestionnaires et les autres directions ;
 - la gestion courante des dossiers ;
 - le suivi du recouvrement amiable ;
 - la surveillance du comportement des entreprises après contrôle fiscal ;
 - les tâches de contrôle (contrôle de cohérence global des dossiers et vérifications ponctuelles) ;
 - l'instruction des demandes contentieuses.
- Ce pôle «fiscalité» comprend, outre des fonctions d'interlocuteur unique, des fonctions de soutien :
 - dans le domaine de l'expertise juridique,
 - horizontales (accueil primaire, documentation, tenue du fichier groupes, courrier, encaissement, enregistrement et comptabilité, appui).
- Un pôle "**recouvrement forcé**" regroupe l'équipe chargée de l'engagement des procédures de recouvrement forcé après mise en demeure. En outre, cette équipe est chargée du soutien et de l'expertise dans le domaine du recouvrement au profit des gestionnaires de comptes et du contentieux du recouvrement.
- Le pôle "**ressources**" regroupe, pour sa part, les activités de gestion RHB, l'animation, le suivi et le contrôle de gestion, l'organisation, les statistiques et le soutien informatique.

Les inspecteurs occupent deux types de fonctions :

- La plupart des agents occupent des fonctions de gestionnaire de comptes, chargé du suivi global des dossiers - gestion, contrôle et recouvrement amiable - et d'interlocuteur unique de haut niveau pour les entreprises, dans tous les actes de la gestion courante.

Ils peuvent, en outre, effectuer des vérifications ponctuelles.

Regroupés au sein d'équipes organisées en fonction du double critère "groupe" et "secteurs socio-professionnels" et encadrées par un inspecteur divisionnaire, chef d'équipe, les gestionnaires de comptes disposent de délégations de compétence adaptées.
- Des inspecteurs se voient confier des fonctions d'expertise juridique.

Dans ce cadre, ils apportent le soutien nécessaire aux gestionnaires de comptes dans les domaines de la législation et du contentieux juridictionnel et les contentieux les plus complexes.

Ils peuvent également effectuer des vérifications ponctuelles.

Organisation particulière de la région Ile-de-France

LA DIRECTION DES RESIDENTS A L'ETRANGER ET DES SERVICES GENERAUX (DRESG)

RER A Station "Noisy-le-Grand Mont d'Est".

Les attributions de la DRESG s'articulent autour de trois axes principaux :

- Une mission de **gestion administrative** et comptable des agents de la DRESG et de certains services rattachés, des personnels affectés dans les bureaux de la Direction Générale (DG) ou de la DLF ou détachés dans des administrations ou organismes divers.
- Une mission informatique exercée par le CIP de Noisiel.
- Une mission **fiscale** :
 - la **gestion des non-résidents** et l'application de la fiscalité internationale,
 - le recouvrement, la gestion et le contrôle au plan national des RCM soumis à prélèvement libératoire et retenue à la source.

Ainsi la DRESG comporte plusieurs services particuliers :

- Le **Centre des Impôts des Non-Résidents (CDINR)**, chargé de l'établissement et du contrôle des impositions concernant :
 - les contribuables de nationalité française ou étrangère autres que les résidents de la principauté de Monaco (qui dépendent du CDI de Menton), non domiciliés fiscalement en France,
 - les commerçants et artisans forains sans domicile fixe, ayant choisi Paris comme commune de rattachement,
 - les sociétés ou autres personnes morales qui, sans y avoir d'établissement, exercent habituellement en France une activité, ou y disposent de revenus ou de plusieurs immeubles,
 - les contribuables taxés en vertu d'une convention internationale,
 - depuis le 1er septembre 1996, une cellule spécialisée au plan national dans la gestion et le contrôle de prélèvement à la source sur RCM y est implantée.
- Le **Centre des Impôts des Fonctionnaires et Agents de l'Etat en poste hors de France (CIFAE)**.
- La **cellule nationale RCM** - prélèvements et RAS, chargée de la gestion et du contrôle de ces impôts.
- Le **Service de Remboursement de la TVA (SR-TVA)** qui est chargé d'instruire les demandes de remboursement de TVA aux entreprises étrangères non-résidentes.
- La **Recette principale des impôts des Non-Résidents (RNR)** également chargée depuis le 1er septembre 1996 du recouvrement des prélèvements et retenues à la source opérées en matière de RCM.
- Les autres unités fiscales de la DRESG :
 - la **Recette Principale** des actes judiciaires,
 - le **service des rapporteurs à l'aide juridictionnelle** pour les instances devant le TGI et la Cour d'Appel de Paris,
 - le **service d'enquêtes statistiques et de documentation (SESDO)**.
 - la **cellule de méthodologie statistique** du SESDO pour les statistiques, études et enquêtes menées pour le compte de l'administration centrale.
 - le **service des concours**
 - la **cellule spécialisée** en matière de prélèvement sur les RCM,
 - la **brigade de contrôle externe (BCF)**.
 - la **brigade nationale d'intervention de publicité foncière (BNIPF)**.

LES DIRECTIONS INTERREGIONALES DE CONTRÔLE FISCAL - ILE-DE-FRANCE

(DIRCOFI-IDF) - 274, AVE DU PDT WILSON SAINT DENIS (93)

RER B Station "La Plaine - Stade de France".

Elles sont deux qui disposent d'une compétence territoriale selon une répartition "Est/Ouest".

Les services chargés d'assurer les fonctions de contrôle sur place des entreprises sont regroupés en brigades de vérifications placées sous l'autorité d'un inspecteur principal, chef de brigade.

Elles ont compétence pour l'ensemble de la circonscription de la direction et leur action est, en principe, spécialisée en fonction des secteurs professionnels.

Chaque direction dispose en outre de Brigades d'Aide à la Programmation (BAP) ou de Recherches d'Appui Tactique (BRAT) composées d'agents A, B et C.

Les DIRCOFI-IDF vérifient les entreprises industrielles et commerciales et les activités non commerciales, dont le siège ou le principal établissement est situé dans la région francilienne à l'exception, toutefois, de celles prises en charge par les directions nationales de vérifications, ainsi que la situation fiscale personnelle des dirigeants des entreprises. Elles assurent également le suivi contentieux de ces dossiers.

Qui fait ... quoi ?

Les directions à compétence nationale

LA DIRECTION NATIONALE D'ENQUÊTES FISCALES (DNEF)

6 BIS, RUE COURTOIS À PANTIN (93) - Métro ligne 5 Station "Eglise de Pantin".

La DNEF exerce les missions suivantes :

Elle effectue des recherches en vue de la **détection précoce des mécanismes de fraude** et des secteurs d'activité recelant des potentialités de fraude.

A partir des **axes de recherche** qu'elle définit chaque année, elle assure la diffusion d'informations en vue de la programmation de contrôles sur place ou sur pièces.

Elle **centralise les informations** sur les procédés de fraude en liaison avec le correspondant DNEF de chaque Direction, les Brigades d'Etudes et de Programmation des DIRCOFI.

Elle assure un **appui méthodologique** aux services de recherche.

Elle exerce des **missions opérationnelles** :

- mise en oeuvre du droit de visite et de saisie sous contrôle de l'autorité judiciaire pour le traitement des fraudes particulièrement graves (article L16B, LPF),
- investigations : suivant deux procédures :
 - le droit de communication (art. L81 du LPF) pour l'obtention des documents comptables ;
 - le contrôle de facturation (articles L80 et suivants du LPF) afin de rechercher les manquements aux règles de facturation auxquelles sont soumis les assujettis à la TVA. Les investigations résultent cependant de demandes d'assistance administrative en application des conventions internationales ou du droit communautaire (TVA intracommunautaire).
- opérations de contrôle fiscal : dans le prolongement d'enquêtes ou de perquisitions fiscales, des vérifications de comptabilité ou de situations fiscales personnelles sont engagées pour traiter certaines affaires complexes aux enjeux importants.

Elle comporte, outre les services de directions, des **services extérieurs** :

- **15 Brigades d'Intervention Inter régionales (BII)** : 5 à Pantin, 1 à Paris 11ème, 2 à Marseille, 1 à Rennes, Bordeaux, Lyon, Strasbourg, Lille, Toulouse et Orléans.
- **6 Brigades nationales d'Investigation (BNI)** spécialisées par groupe de secteurs socioprofessionnels, chargées :
 - * d'une part, de la collecte, de l'enrichissement et de la restitution de renseignements afin d'apporter au plan national une aide directe au contrôle fiscal,
 - * d'autre part, de l'élaboration et de la diffusion d'une documentation directement utilisable par les services de contrôle et de recherche.
- **1 Brigade de Recherche Systématique (BRS)** qui procède à des enquêtes auprès des établissements financiers situés en Ile-de-France et exerce le droit de communication.
- **1 Brigade d'Enquêtes et de Recherches (BER)**, chargée d'enquêtes d'environnement et d'intervention en appui tactique aux autres structures de la DNEF.
- **3 Brigades d'Intervention Rapide (BIR)** spécialisées en matière de lutte contre la fraude à la TVA, ayant vocation à mettre en oeuvre rapidement toutes les procédures d'enquêtes et de vérifications.
- **1 Bureau des Liaisons Fiscales** qui assure les liaisons avec le TGI et le tribunal de commerce de Paris.
- **3 cellules spécialisées**, plus particulièrement chargées de l'exploitation de la presse, des liaisons avec les autorités de police et de la recherche d'opérateurs susceptibles d'intervenir dans la fraude fiscale internationale.

760	Seine Maritime	TRICOTEL GIL	CITÉ ADM. ST SEVER 2 RUE SAINT SEVER	76032	ROUEN	02 32 18 90 58
790	Deux Sèvres	NICOLAS JEAN	SIE 171 AVE DE PARIS BP 558	79022	NIORT CX	05 49 09 98 48
800	Somme	SPRIET ALAIN	HDI AMIENS OUEST 1/3 RUE PIERRE ROLLIN	80023	AMIENS CEDEX 3	03 22 46 83 66
810	Tarn	LAFON MARIE THERESE	CDI 2 AVENUE CHARLES DE GAULLE	81108	CASTRES CEDEX	05 63 62 52 00
820	Tarn et Garonne	MENGUE MICHEL	CDI 12 BD LAKANAL BP 304	82208	MOISSAC CEDEX	05 63 04 64 13
830	Var	MACLE PHILIPPE	HDI RUE SAINT BERNARD BP 202	83081	TOULON CEDEX	04 94 22 71 94
840	Vaucluse	MUTSCHLER PHILIPPE	DSF LOCAL SNUJ, CITE ADM	84047	AVIGNON CEDEX 9	04 90 27 73 57
850	Vendée	TURBET DELOF DENIS	CDI, BOULEVARD A SCHWEITZER	85307	CHALLANS CEDEX	02 51 49 54 07
860	Vienne	DELAUNAY GENEVIEVE	HOTEL DES IMPOTS 15 RUE DE SLOVENIE BP 565	86021	POITIERS CEDEX	05 49 38 25 63
870	Haute Vienne	DAMAYE BRIGITTE	CDI OUEST SAID 2, 30 RUE CRUVEILHER	87031	LIMOGES CEDEX	05 55 45 59 56
880	Vosges	FY PATRICE	CASE SNUJ, 1 RUE DU Dr. LAFLOTTE BP 574	88018	EPINAL CEDEX	06 03 73 76 48
890	Yonne	DURET JEAN FRANCOIS	CDI 8 RUE DES MOREAUX BP 29	89010	AUXERRE CEDEX	03 86 72 51 96
900	Territoire de Belfort	MATHIS JACQUES	REC. ELARGIE SUD PL. DE REVOLUTION FRANCAISE	90022	BELFORT CEDEX	03 84 58 81 44
971	Guadeloupe	AMIENS JEAN LUC	CENTRE DES IMPOTS DESMARAIS	97100	BASSE TERRE	05 90 99 47 25
972	Martinique	MOUNIAMA SYLVIA	CDI IFU RUE JUSTINE	97250	SAINTE PIERRE	05 96 78 21 74
973	Guyane	DANIEL PRISCA	HDI SIE CAYENNE 1555 ROUTE DE BADUEL BP 6004	97306	CAYENNE CEDEX	05 94 28 99 32
974	Réunion	VALIAMIN PASCAL	HDI IAD 190 RUE DES DEUX CANONS	97490	SAINTE CLOTHILDE	02 62 48 68 41

DIRECTIONS ILE-DE-FRANCE

754	Paris Centre	CAPDEPUY JEAN	CDI 6 RUE SAINTE HYACINTHE	75042	PARIS CX 01	01 44 86 87 17
755	Paris Est	DAMPRUNT GERARD	HDI LOCAL SNUJ 102 RUE AMELOT	75011	PARIS	06 86 50 76 16
756	Paris Nord	COMPAGNAT DEPALLE CHRISTIAN	6e BRIGADE 5 RUE DE LONDRES	75315	PARIS CX 09	01 56 35 95 57
757	Paris Ouest	DAFIT ANNIE	CDI GROS CAILLOU 9 PL SAINT SULPICE	75292	PARIS CX 06	01 40 46 63 22
758	Paris Sud	NICOLAS ROLAND	CDI 101 RUE DE TOLBIAC	75013	PARIS	01 42 16 71 07
770	Seine et Marne	PARES JEAN LUC	HDI SALLE SYNDICALE 21 PLACE DE L'EUROPE	77337	MEAUX CX	01 64 35 32 45
780	Yvelines	AMADOU FABRICE	CDI SUD 12 RUE DE L'ECOLE DES POSTES	78015	VERSAILLES CX	01 30 97 44 19
910	Essonne	LAGRIFOUL REGIS	CDI SUD IFF 8 AVE DE FRANCE	91744	MASSY CEDEX	01 69 93 58 76
921	Hts de Seine Nord	CACHART JEROME	HDI LOCAL SYNDICAL SNUJ 235 AVE G. CLEMENCEAU	92756	NANTERRE CEDEX	01 41 37 86 33
922	Hts de Seine Sud	BEDNAREK BRUNO	SIE 46/48 RUE RAYMOND MARCHERON	92172	VANVES CEDEX	01 58 04 12 44
930	Seine Saint Denis	CANTIN HELENE	LOCAL SNUJ 87 BD FELIX FAURE	93307	AUBERVILLIERS CEDEX	01 49 88 59 60
940	Val de Marne	SAUZET DANY	HOTEL DES FINANCES LOCAL SNUJ 1 PL. Gal PIERRE BILLOTTE	94036	CRETEIL CEDEX	01 43 99 37 95
950	Val d'Oise	MORIN MICHEL	CDI VILLE 36 AVENUE DE VERDUN	95107	ARGENTEUIL CEDEX	01 39 96 35 53

DIRECTIONS SPÉCIALISÉES

999C	ENI Elèves Clermont	PENNEQUIN LUDOVIC	LOCAL SNUJ ENI ELEVES 1 RUE LEDRU	63033	CLERMONT FERRAND CX 1	04 73 34 48 00
999N	ENI Elèves Noisy	CATHELINAUD EMMANUELLE	LOCAL SNUJ ENI ELEVES 2 R. DE LA BUTTE VERTE	93166	NOISY LE GRAND CX	01 49 14 66 00
A05C	ENI Profs+Adm.CI.	DEUNIER MARTIAL	ENI PROFESSEURS 1 RUE LEDRU	63033	CLERMONT FERRAND CX 1	04 73 34 48 00
A05N	ENI Profs+Adm.N.	LABEYLIE MATTHIEU	ENI PROFESSEURS 2 RUE DE LA BUTTE VERTE	93160	NOISY LE GRAND	01 49 14 66 00
A10	ENC Profs+Adm.	BARBERO THIERRY	ENC PROF. 100 CHEMIN CDT JOEL LE GOFF	31081	TOULOUSE CEDEX 1	05 61 15 85 50
A15	SDNC	RUEL LAURENT	SDNC 82 RUE DU Mal LYAUTEY BP 3045	78103	ST GERMAIN EN LAYE CX	01 30 87 58 74
A20	DVNI	LAGRENE DENIS	DVNI 20 ^{eme} BVG 6B RUE COURTOIS	93696	PANTIN CEDEX	01 41 83 92 10
A30	DNID	MIRAN JENNY	DNID 3 AVE DU CHEMIN DES PRESLES	94417	SAINTE MAURICE CEDEX	01 45 11 63 31
A35	DNVSF	FENICE HUGUES	DNVSF 5e BRIGADE 127 RUE DE SAUSSURE	75840	PARIS CEDEX 17	01 58 57 16 97
A40	DNEF	TOQUET FLORENCE	DNEF BN11 6B RUE COURTOIS	93695	PANTIN CEDEX	01 49 91 81 92
A45	DGE	MORGAND JEAN MICHEL	DGE / BUREAU IFU 6 6/8 RUE COURTOIS	93505	PANTIN CEDEX	01 49 91 14 40
A50	CIS	DE PINDRAY D'AMBELLE CHARLES	CIS LE MOMTMORENCY1, 15PL DE LA VERRERIE	76100	ROUEN	02 35 63 65 48
B11	DIRCOFI IDF Est	ARSEGUET JEAN CLAUDE	DIRCOFI IDF EST1 ^e Et, 274 AVE DU PDT WILSON	93211	ST DENIS LA PLAINE CX	01 55 93 54 48
B12	DIRCOFI IDF Ouest	PAUGAM HERVE	DIRECTION DIV CTX, 274 AV. DU PDT WILSON	93211	ST DENIS LA PLAINE CX	01 55 93 51 82
B21	DSIP	VEYRAT MARC	DSIP Com.Départ. 9 PLACE SAINT SULPICE	75292	PARIS CX 06	01 40 46 68 79
B31	DRESSG	COUJOU HELENE	CINR/ORDOC-CTX, 10 RUE DU CENTRE	93465	NOISY-LE-GRAND	01 57 33 82 68
B32	DG	HAMEL JEAN LUC	DGI PIECE 4338 4 AVE MONTAIGNE	93468	NOISY LE GRAND CX	01 57 33 73 70
B51	CNFP	PEREZ EVELYNE	CNFP 6 RUE DE GONZAGUE BP 89	58020	NEVERS	03 86 71 54 06

CSI

C13	CSI Marseille	RAFFALLI MARIE JEANNE	CSI LA FAUVIERE 9 BOULEVARD R. ROLLAND	13933	MARSEILLE CEDEX 20	04 91 18 29 09
C33	CSI Bordeaux	MERIAUD ALAIN	CSI BORDEAUX RUE JULES FERRY BP 10	33090	BORDEAUX CEDEX	05 56 93 37 42
C44	CSI Nantes	PRAMPART ROSELYNE	CSI NANTES 14 RUE MARSAUDERIES BP 72607	44326	NANTES CEDEX 3	02 40 18 45 36
C45	CSI Orléans	BAILLY CAROLE	CSI ORLEANS/ EID 6 AVENUE DE CONCYR	45100	ORLEANS	02 38 49 55 00
C49	CSI Angers	REICHART OLIVIER	CSI ANGERS 60 RUE MARECHAL JUIN BP 50000	49919	ANGERS CEDEX 09	02 41 80 70 00
C51	CSI Reims	DELAMARRE GILLES	CSI REIMS 22 BOULEVARD PASTEUR	51095	REIMS CEDEX	03 26 77 11 53
C58	CSI Nevers	DAUTEL AGNES	CSI NEVERS BD D'HAMMAMET BP 709	58007	NEVERS CEDEX	03 86 71 91 00
C59	CSI Lille	FRESIQUE JOEL	CSI LILLE 83 RUE MEUREIN	59891	LILLE CEDEX 9	03 20 15 40 40
C63	CSI Cl. Ferrand	BAUDONNAT PHILIPPE	CSI CL. FERRAND 10 RUE CLAUDE GUICHARD	63033	CLERMONT FERRAND CX 1	04 73 98 30 07
C67	CSI Strasbourg	BARDE MICHELE	CSI STRASB. 23 RUE JOSEPH GUERBER BP 220	67100	STRASBOURG MEINAU	03 88 41 67 31
C69	CSI Lyon	GIRARDOT ALAIN	CSI LYON 1 RUE ST HIPPOLYTE BP 8351	69356	LYON CEDEX 08	04 72 78 14 23
C76	CSI Rouen	DELCOURT JEAN MARIE	CSI ROUEN 4 RUE DES MOUETTES BP 68	76132	MONT SAINT AIGNAN CX	02 35 52 35 17
C77	CSI Nemours	LAVEDIOT BERNARD	CSI NEMOURS 22 AVENUE DU PR. KENNEDY	77796	NEMOURS CEDEX	01 64 45 29 00
C78	CSI Versailles	HERRERA HENRI	CSI VERSAILLES 54 RUE DES CHANTIERS	78005	VERSAILLES CEDEX	01 30 84 27 18
C86	CSI Poitiers	MOREAU GENEVIEVE	CSI POITIERS 14 RUE S. ALLENDE BP 1059	86060	POITIERS CEDEX 9	05 49 44 82 50

DIRCOFI

R13	DIRCOFI Sud Est	SAMARAN JOSEE VALENTINE	DIRCOFI SUD EST 23 RUE ROUX DE BRIGNOLES	13006	MARSEILLE 06	04 91 11 55 39
R31	DIRCOFI Sud Pyr.	NAVALLON Y PASCAL FRANCOISE	DIRCOFI SUD PYRENEES 15 RUE MERLY	31066	TOULOUSE VILLE CX 6	05 61 10 66 68
R33	DIRCOFI Sud Ouest	ROUGIER MONIQUE	DIRCOFI Sud Ouest BRV 2e 85 RUE DE LA LIBERTE	33200	BORDEAUX CAUDERAN	05 57 81 07 42
R35	DIRCOFI Ouest	ANGER GUY	DIRCOFI 2e BV 17 BD SOLFERINO CS 14208	35042	RENNES CEDEX	02 23 44 06 89
R45	DIRCOFI Centre	DOURDOU MARIE FRANCOISE	DIRCOFI Cent BEP 70 r. de la BRETONNERIE BP 2407	45032	ORLEANS CEDEX	02 38 74 55 27
R54	DIRCOFI Est	GAGNEUR MURIEL	DIRCOFI EST 4 RUE DU CARDINAL TISSERAND	54036	NANCY CEDEX	03 83 90 83 67
R59	DIRCOFI Nord	LEBLANC PATRICK	DIRCOFI NORD 11e BRV 62 RUE ROUGETde L'ISLE	62408	BETHUNE CEDEX	03 21 68 10 12
R69	DIRCOFI Rhône Alpes Bourgogne	CHARBONNIER ANNICK	Cité Adm10e BRV LYON 65/67 COURS DE LA LIBERTÉ	69492	LYON CEDEX 03	04 78 95 73 62

N'oublie pas d'adresser le double de ta demande
avec toutes les pièces justificatives au :

SNUI - Gestion A
80/82 rue de Montreuil - 75011 PARIS

et d'indiquer ton adresse personnelle
et les numéros de téléphone où nous pourrons te joindre.

Diffusion du projet de 1ères affectations le :
30 juin 2008
sur EOLE
permanence téléphonique au SNUI
Consultation : 1er et 2 juillet 2008
CAP le 3 juillet 2008 (après-midi)
Suites le 8 juillet 2008 (résultats définitifs)
dans l'après-midi

Téléphone SNUI 01.44.64.64.44

Gestion A: Jean-François FURNON 01.44.64.64.29
Carole SOMNY 01.44.64.64.43

Fax SNUI 01.43.48.96.16

e-mail gestiona@snui.fr
jean-francois.furnon@dgi.finances.gouv.fr
carole.somny@dgi.finances.gouv.fr